



2018

# VIVRE à DOMSURE

BULLETIN MUNICIPAL



DOMSURE



# SOMMAIRE

MOT DU MAIRE .....	3
INFOS COMMUNALES .....	4
BUDGET .....	5-6
TRAVAUX .....	7-15
AGGLO .....	16-17
INFOS PRATIQUES .....	18-21
ENFANCE ET VIE ÉDUCATIVE .....	22-30
ASSOCIATIONS .....	31-36
VIE DES SENIORS .....	37-40
DIVERS .....	41-42
HISTOIRE .....	43-45
LISTE DES ENTREPRISES LOCALES .....	46-47
CALENDRIER DES FÊTES .....	48-49
ÉTAT CIVIL .....	50
PHOTO MYSTÈRE .....	51





# MOT DU MAIRE

Chères Domsuroises et Domsurois,

L'année 2017 a été une année de transition en matière d'investissement avec la concrétisation de quelques petits projets dont la réalisation était nécessaire pour le bon entretien du patrimoine et pour la qualité du service rendu aux usagers. Peu d'investissements ne signifient pas pour autant peu d'activités. Nous avons profité de cette année pour préparer des projets d'avenir qui verront le jour en 2018.

Je retiendrai de l'année 2017 qui s'est terminée, les points suivants :

- la création de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse,
- l'arrivée d'Isabelle PAPIN au poste de secrétaire de mairie depuis le 1er avril. Sa venue était très attendue après une période de fermeture du secrétariat durant plusieurs semaines,
- la tenue des 3 réunions de quartier au cours du mois de novembre auxquelles vous avez activement participé. Ces réunions ont permis à chacun de s'exprimer et de recueillir des informations sur l'activité de la commune.



L'année 2018 sera quant à elle marquée d'une part, par la réalisation de 2 projets majeurs pour l'avenir de la commune et d'autre part, par des modifications du calendrier des manifestations.

La première réalisation concerne l'aménagement d'un cabinet d'infirmière sur la place de l'église dont les travaux sont en cours et la livraison prévue pour la fin janvier.

Le deuxième projet porte sur la création d'un nouveau lotissement avec la construction de 9 maisons individuelles dont 4 ou 5 réservées aux personnes âgées. Ce projet, entièrement porté par le bailleur social Ain Habitat et par l'EPF (Etablissement Public Foncier) de l'Ain va apporter un nouveau souffle pour nos structures et notre commune.

Côté animations, 2018 verra l'organisation de deux week-end de fêtes. En effet après plusieurs années de mauvais temps, la décision a été prise, en concertation avec toutes les parties prenantes, de modifier les dates des manifestations et de retenir les 26/27 mai et les 14/15 juillet.

Cette année, notre traditionnelle rencontre avec la population aura lieu à l'occasion de la cérémonie des vœux programmée le samedi 20 janvier à 17h30, suivie par un spectacle gratuit proposé par le comité des fêtes.

D'autre part, je tiens à féliciter très chaleureusement le comité de fleurissement et tous ses bénévoles pour la brillante victoire au concours 2017 de la Route fleurie de la Haute Bresse. Cette distinction est la récompense du travail accompli et de l'implication de l'équipe depuis de longues années.

Et plus largement, félicitations et remerciements à tous les présidents et bénévoles des associations communales et intercommunales pour leur implication et leur engagement dans la vie de la commune.

Je vous invite à parcourir cette nouvelle édition, riche en informations, retraçant l'actualité de notre village. J'aurai plaisir avec mon équipe municipale de vous retrouver à l'occasion de la cérémonie des vœux dans quelques jours.

En attendant, je tiens au nom du conseil municipal et en mon nom propre vous adresser mes meilleurs vœux de santé et de prospérité. Mes pensées vont également vers toutes les personnes qui ont traversé ou traversent des moments difficiles et je souhaite que l'année 2018 soit porteuse d'espoir.

Le Maire  
Yvan PAUGET



# PERSONNEL COMMUNAL

## Isabelle Papin nouvelle secrétaire de mairie

Après de longues semaines sans secrétaire en début d'année 2017, liées aux difficultés de recrutement d'une nouvelle personne, c'est avec soulagement qu'Isabelle Papin a pris ses nouvelles fonctions le 1er avril 2017.

Après une brève période d'adaptation, Isabelle est totalement opérationnelle pour effectuer les très nombreuses tâches diverses et variées demandées aux secrétaires de mairie.

Son sens de l'accueil, sa volonté du travail bien fait, sa générosité et sa discrétion sont autant de qualités qu'Isabelle possède pour vous accompagner dans vos démarches et vous apporter le service public attendu.



Isabelle PAPIN

Suite à cette prise de poste, Isabelle a dû démissionner de son poste de conseillère municipale et de 2ème adjointe. Après concertation au sein du conseil municipal, nous avons fait le choix de rester à 10 conseillers et 2 adjoints.

### Infos Mairie

### Horaires

Ouverture du secrétariat au public :  
lundi, mardi, et jeudi de 9h à 12h  
vendredi de 13h30 à 17h30  
2<sup>nd</sup> et 4<sup>ème</sup> samedis de chaque mois de 9h à 12h

**Tél. : 04 74 51 22 25**

**E-mail : [mairie.domsure@wanadoo.fr](mailto:mairie.domsure@wanadoo.fr)**

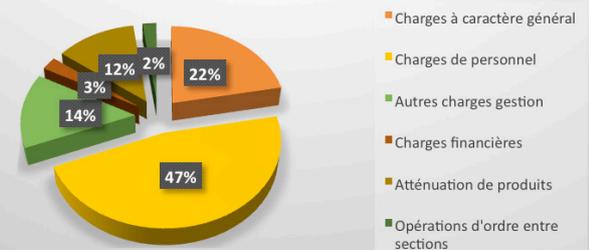
**Site internet : [www.domsure.fr](http://www.domsure.fr)**

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### Dépenses

Charges à caractère général	63 007,51 €
Charges de personnel	134 692,35 €
Autres charges de gestion	40 305,02 €
Charges financières	7 065,61 €
Atténuations de produits	35 717,00 €
Opérations d'ordre entre sections	6 222,55 €
<b>Total</b>	<b>287 010,04 €</b>

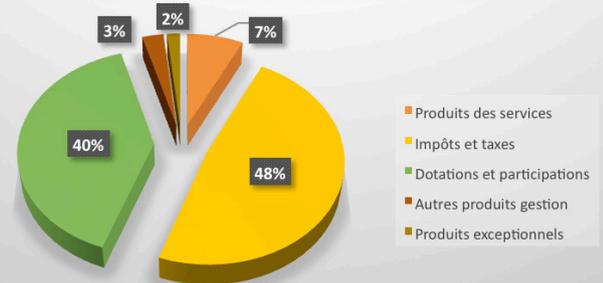
### Dépenses de fonctionnement



### Recettes

Produits des services	27 741,63 €
Impôts et taxes	183 168,00 €
Dotations et participations	152 469,12 €
Autres produits gestion courante	10 540,69 €
Produits exceptionnels	6 414,64 €
<b>Total</b>	<b>380 334,08 €</b>

### Recettes de fonctionnement



**Résultat de fonctionnement : + 93 324,04 €**

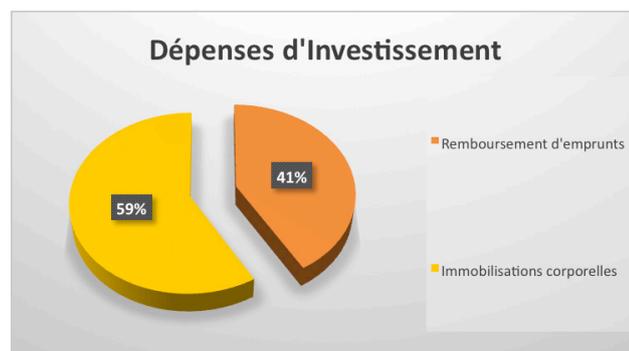
## BUDGET COMMUNAL 2017

- Plantation peupliers + réfection chemin	4 452,89 €
- Travaux accessibilité Restaurant Chez Nathaly	4 223,94 €
- Achats vaisselle + mobilier salle des Fêtes	15 977,55 €
- Batterie panneaux photovoltaïques	7 818,00 €
- Achat ordinateur portable Ecole	1 050,00 €
- Création bandes piétons + marquage au sol	2 947,46 €
- Local infirmière	8 486,23 €
- Peinture abris bus	480,00 €
- Entretien église	317,05 €

## SECTION D'INVESTISSEMENT

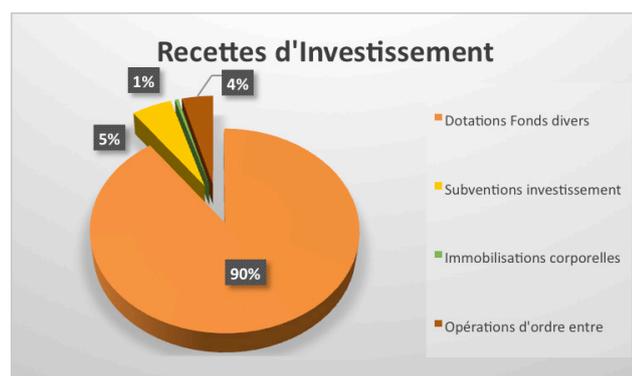
### Dépenses

Remboursement d'emprunts	30 692,21 €
Immobilisations incorporelles	43 339,42 €
	<b>74 031,63 €</b>



### Recettes

Dotations Fonds divers	133 962,70 €
Subventions d'investissement	8 000,00 €
Immobilisations corporelles	669,10 €
Opérations d'ordre entre sections	6 222,55 €
	<b>148 854,35 €</b>



**Résultat d'investissement : + 74 822,72 €**

## BUDGET ASSAINISSEMENT 2017

- Poste de refoulement assainissement collectif

9 507,38 €

## Renouvellement du mobilier et de la vaisselle

La salle des fêtes s'est parée de nouveaux atours avec le remplacement du mobilier usagé et de la vaisselle dépareillée.

En effet, la commune a investi dans 20 tables et 120 chaises pour un montant total de **10.734,02 € TTC**.

Et toute la vaisselle a été renouvelée (assiettes, assiettes à dessert, couverts, verres,...) pour un montant de **5.243,53 € TTC**.

Le montant total de cet investissement est important mais nécessaire pour offrir aux utilisateurs de la salle une prestation digne de leur attente.



## La voirie

Suite à la fusion des 7 intercommunalités dont la Communauté de Communes du Canton de Coligny pour devenir la CA3B (Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse), la compétence voirie a été transférée à cette nouvelle structure.

En ce qui concerne la partie budgétaire, pour 2017, l'enveloppe financière a été maintenue à hauteur de **39.242 € TTC** permettant d'entretenir nos 19.556 mètres de voirie revêtue.

Ce budget nous a permis de réaliser plusieurs chantiers sur la commune :

- Route de Montoux : 45 tonnes d'enrobé ont été appliquées afin de terminer la partie sud de cette voirie,
- Impasse de la Truffaudière : reprise de la voirie, restructuration et application d'un bicouche sur 283 m<sup>2</sup>,
- Impasse de la Grange Viry : démolition de la voirie, scarification et application d'un bicouche sur 594 m<sup>2</sup>,
- Route de Grosset : purge de la voirie au niveau du premier virage depuis la RD 56, reprise en cailloux et réalisation d'un bicouche sur 192 m<sup>2</sup>,

- Impasse de l'Abbé Culas : reprise du bicouche sur la partie montante de l'impasse sur 182 m<sup>2</sup>,
- Impasse de Leschaux : scarification et application d'un enrobé (30T) afin de stabiliser la voirie sur la partie la plus pentue.

10 tonnes de déflachage ont aussi été réalisées sur la route de la Richardière permettant de combler les déformations les plus accentuées.

Comme tous les ans, la commune dispose également, en complément de l'enveloppe « investissement » précédemment décrite, d'une enveloppe « fonctionnement » à hauteur de **5.000 € TTC** environ.

Cette somme nous a permis de réaliser plusieurs opérations tel que le busage de fossés, la reprise de traversée de route obstruée, de ré-empierrier les chemins le long de l'autoroute et du marais.

## Aménagement d'un nouveau lotissement construction de 9 maisons

Après plusieurs mois de travail et de concertation, un nouveau projet de lotissement verra le jour en 2018.

La commune a engagé une réflexion pour répondre à deux objectifs principaux :

- proposer des logements aux personnes âgées qui souhaitent un habitat adapté avec un peu de terrain afin d'en limiter l'entretien,
- accueillir de nouvelles familles avec des enfants pour maintenir et poursuivre le fonctionnement de nos structures : crèche, écoles, garderie périscolaire....

Afin de mener à bien ce projet, la commune a adhéré à l'Etablissement Public Foncier de l'Ain. Cet organisme s'occupe de l'ensemble des démarches d'acquisition des terrains nécessaire à la réalisation de cette opération, de la négociation jusqu'au portage financier de l'investissement.

Puis, Ain Habitat, bailleur social, s'est engagé avec la commune pour la réalisation de ce lotissement. Il supporte seul l'ensemble de l'investissement. Les espaces publics (voirie et espaces verts) seront restitués à la commune au moment de la livraison du lotissement.

Ce lotissement sera composé de neuf maisons réparties en 7 T4 et 2 T3.

Toutes les maisons seront de plain-pied, équipées selon les normes pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. Chaque habitation comportera un garage fermé, une terrasse couverte et un petit espace vert clos avec une clôture et une haie.



Vue générale du projet  
Delers et Associés

Ce projet est conçu par le cabinet d'architecture Delers et Associés de Bourg en Bresse.

Sur les 9 maisons, nous souhaitons en réserver 4 ou 5 aux personnes âgées selon les demandes. Un représentant de la commune sera présent avec le bailleur social pour l'attribution des logements.

Le début des travaux est programmé pour mai 2018 avec une livraison et une mise en location à compter de septembre 2019. Les demandes de location auprès du bailleur social débuteront en septembre 2018.



## Aménagement d'un cabinet d'infirmière

Un cabinet d'infirmière verra le jour en 2018 à Domsure.

Ce local sera aménagé sur la place de l'Eglise dans le bâtiment existant abritant deux garages et les sanitaires publics. Le cabinet occupera un des garages plus l'espace entre ce dernier et les WC publics qui seront fermés pendant les travaux.

Le cabinet sera composé d'une salle d'attente, d'une salle d'examen et d'un sanitaire pour personne à mobilité réduite, soit une surface totale d'environ 30 m<sup>2</sup>.

Les travaux ont débuté en novembre et la livraison est programmée pour la fin du mois de janvier 2018.

L'investissement, entièrement supporté par la commune, s'élève à 30 000 € HT. Deux subventions ont été allouées, l'une de 7 125 € par l'Etat et l'autre de 8 100 € par la Région Auvergne Rhône Alpes.

Ce cabinet sera loué à Virginie Burg, infirmière libérale, domiciliée à Domsure.

Il s'agit d'un nouveau service apporté à la population dans le cadre de l'accès au soin qui sera d'autant plus nécessaire avec le projet de lotissement dont une partie des maisons sera réservée aux personnes âgées.

Le local pendant les travaux



## Le syndicat des eaux de Bresse Revermont



Société de Gérance de Distribution d'Eau

Le **Syndicat des Eaux Bresse-Revermont** assure, par délégation de compétences des communes, la production et la distribution de l'eau potable pour les communes de :

- Beaupont
- Bény
- Cormoz
- Courmangoux
- Domsure
- Marboz
- Pirajoux
- Salavre
- St Etienne du Bois
- Verjon
- Villemotier



Le syndicat, créé en 1958, a pris sa structure actuelle avec le regroupement intercommunal autour de deux ressources communes, assurant pour tous la distribution d'une eau en quantité et qualité. Cette intercommunalité, basée sur une unité technique, permet de rationaliser la gestion et les coûts d'investissement, à une échelle pertinente et proche du terrain.

Le Syndicat réalise l'ensemble des travaux d'extension, renouvellement et renforcement du réseau d'eau potable et des installations (réservoirs, pompages), au service des communes et des habitants.

L'exploitation quotidienne des infrastructures est déléguée par un contrat d'affermage à la Société Sogedo, qui assure depuis le site de Saint-Amour et avec des services mutualisés, les interventions techniques d'entretien, le suivi de la qualité de l'eau, la relève des compteurs et la facturation...

Au quotidien, le délégataire (Sogedo) est l'interlocuteur des usagers pour toute question relative au service : factures d'eau, prestations (demande de branchement neuf), qualité de l'eau,...

**Contact :**  
www.Sogedo.fr

**Téléphone service clientèle :**  
03 84 48 83 37

**Téléphone service d'urgence :**  
03 84 70 68 86

**Adresse postale :**  
Sogedo - Centre de Saint Amour  
32, rue de la Brèche - 39160 Saint Amour

### Le Syndicat des Eaux Bresse-Revermont, c'est :

- 497 450 m<sup>3</sup> d'eau produits à la station de pompage de Salavre et 353 635 m<sup>3</sup> importés du syndicat voisin AIN-SURAN-REVERMONT à partir du captage de CONFLANS,
- 4 538 abonnés, avec un peu plus de 9 500 habitants,
- un site de production et pompage (station de Salavre), 3 réservoirs, 341 km de réseaux...
- 0,71 €/jour : c'est le coût du service de l'eau potable pour l'abonné moyen de référence (120 m<sup>3</sup>/an).

### Le Syndicat Bresse-Revermont dispose des ouvrages suivants :

- une **station à Salavre**, exploitant gravitairement les captages des sources « Sous la roche » et « les Fontanettes ». La station est équipée d'un injecteur de coagulants et floculants permettant d'optimiser la décantation des matières en suspension, de filtres à sable suivis d'un réservoir de 400 m<sup>3</sup>. Une désinfection au chlore gazeux est effectuée lors du refoulement par trois pompes de 40 m<sup>3</sup>/heure, sur le réservoir de Salavre semi-enterré de 400 m<sup>3</sup>. La distribution sur le réseau est assurée par gravité,
- le réservoir de Meillonas de 1 000 m<sup>3</sup>, reçoit l'eau importée des captages de Conflans et assure par gravité l'alimentation des parties sud du réseau de distribution,

- divers ouvrages techniques sur le réseau (sur-presseurs, 5 réducteurs de pression, 342 ventouses, 8 débitmètres et compteurs de passage, 917 vannes de sectionnement, 381 vannes de vidanges), également pour prendre en compte la topographie. Le réseau alimente également quelques 400 poteaux et bouches dédiés à la défense incendie,
- 325 km de réseaux et 4 419 branchements pour assurer la desserte de l'ensemble des abonnés.

Par ailleurs, **le Syndicat Bresse-Revermont** assure la fourniture d'eau à des collectivités voisines : le SIDE Moyenne Reyssouze (11 000 m<sup>3</sup>) et le SIE Ain Suran Revermont pour le hameau du Canton sur la commune de Jasseron (5 000 m<sup>3</sup>).

### Les réalisations et projets du Syndicat :

Le Syndicat réalise chaque année un programme de travaux, défini par le Comité Syndical après études techniques des besoins de renouvellement et renforcement du réseau, des propositions du délégataire et des travaux coordonnés des communes.

Les grands projets à moyen terme du Syndicat porteront sur la sécurisation de la ressource en eau, et la mise en place d'interconnexions de secours avec les collectivités voisines. Dans le cadre de la recherche de ressources nouvelles, des sondages sont effectués sur les communes de Domsure et Marboz. Les études en cours permettront de déterminer si de nouvelles ressources peuvent être exploitables.

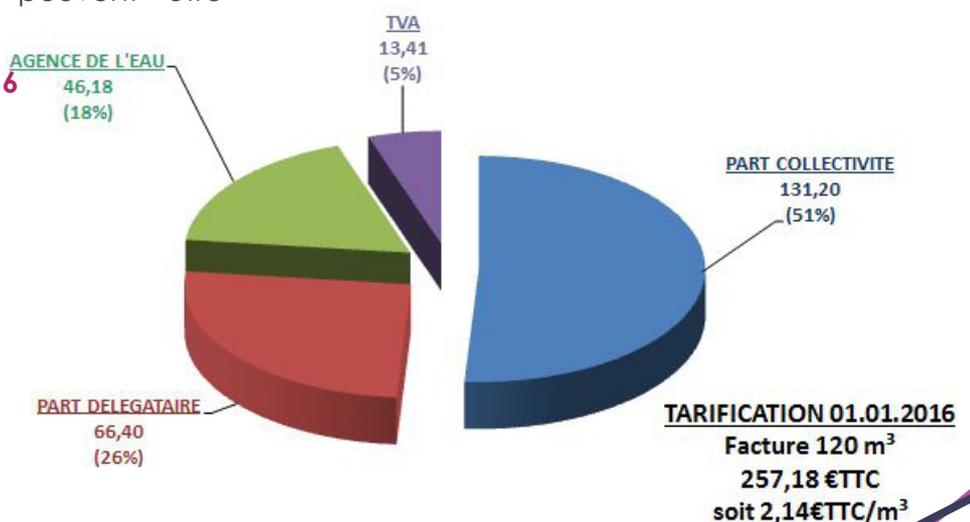
### Tarif de l'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2016

**Part syndicat :**  
part fixe : 40,00€/an  
part variable : 0,7600€/m<sup>3</sup>

**Part délégataire :**  
part fixe : 25,00€/an  
part variable : 0,3450€/m<sup>3</sup>

**Agence de l'eau :**  
prélèvement : 0,0948€/m<sup>3</sup>  
pollution : 0,29€/m<sup>3</sup>

**Prix TTC :**  
257,18€ TTC / 120m<sup>3</sup>  
2,14€ TTC / m<sup>3</sup>



### Les chantiers du syndicat des eaux en 2017 :

Après une riche année 2016 en renouvellement de canalisation sur la commune de Domsure, le syndicat s'est orienté en 2017 sur les communes de Marboz avec 534 m de canalisation renouvelée, Pirajoux avec 255 m, Verjon avec 250 m, Cormoz avec 320 m et Bény avec 155 m.



## Quelques réalisations

### La forêt

#### Affouage 2016/2017 :

Les affouages pour l'hiver 2016/2017 se situaient à « La Plume ».

13 affouagistes ont répondu présents, ils ont coupé environ 260 stères de bois, principalement en réalisant des chemins qui permettront l'exploitation des sapins ultérieurement.

Pour rappel le prix du stère a été fixé à 6 €. Les affouages 2017/2018 se situeront au même endroit.

#### Les peupliers :

Suite à la vente des peupliers arrivés à maturité en 2016 sur les parcelles de la commune situées « Au Marais » en bas du hameau du Nigda, il a fallu procéder au nettoyage de celles-ci.

L'entreprise « Geay travaux forestiers » a été retenue pour réaliser cette opération de broyage pour un montant de 1 463 € TTC.

Le terrain étant alors propre et nettoyé de tous ces branchages, nous avons pu procéder à la plantation de jeunes pousses de peupliers (environ 300) pour les générations futures.

Afin d'effectuer correctement cette tâche, il a fallu piqueter le terrain en déterminant l'implantation de chaque arbre puis effectuer un trou à la tarière, matériel installé sur une mini pelle, et enfin procéder à la plantation de chaque peuplier habillé d'une protection anti gibier.

Cette opération a été réalisée par l'équipe du conseil municipal, Christophe notre employé municipal, ainsi que des bénévoles.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette journée conviviale dans la joie et la bonne humeur.



Broyage des peupliers



Une partie de l'équipe lors de la plantation



Résultat final

### L'abri bus de Villeneuve

L'abri bus de Villeneuve a fait peau neuve et s'est déplacé de quelques centaines de mètres pour un accès plus sécurisé. La rénovation a coûté 480 euros TTC.



Avant



Après

## Quelques réalisations

### La fibre optique

#### Déploiement de la fibre optique : elle arrive !

Le SIEA (Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain) poursuit le déploiement de la fibre optique dans le département de l'Ain et notamment à Domsure.

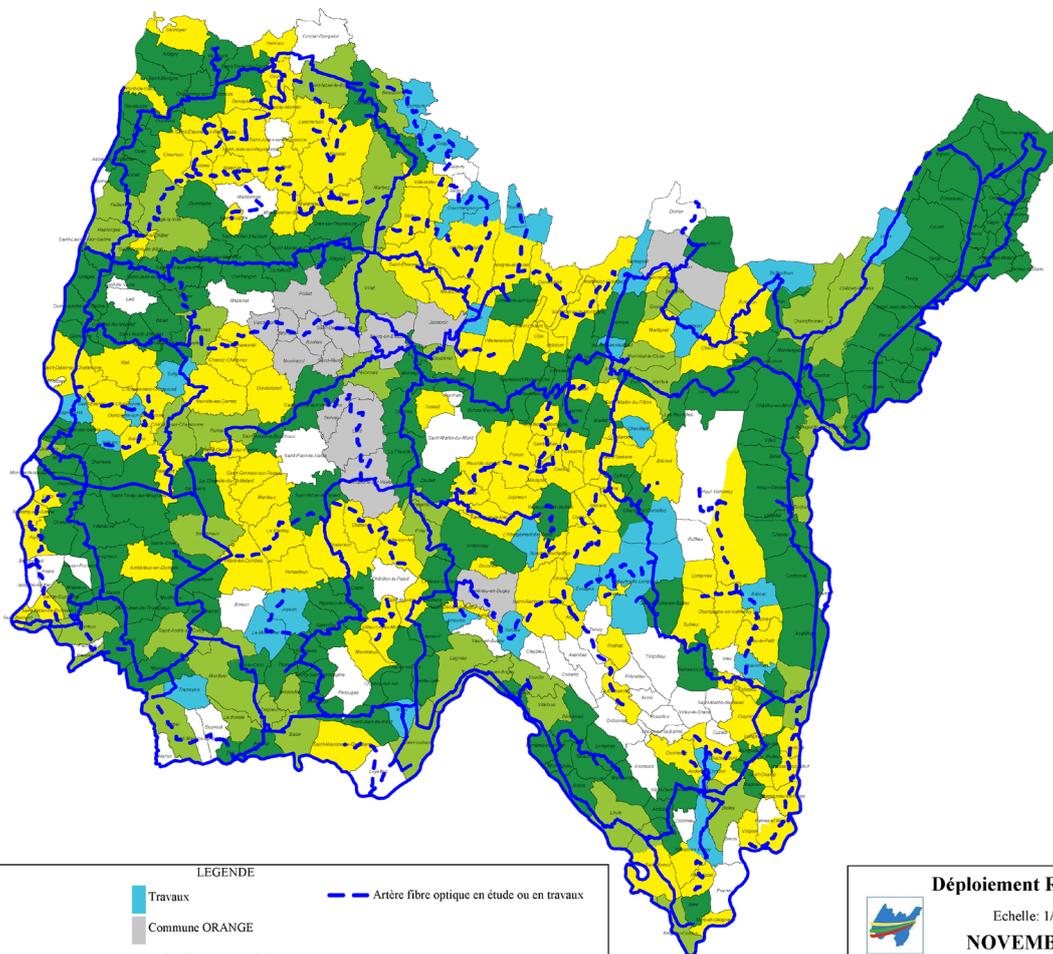
Les travaux d'infrastructures du réseau se sont terminés au cours de l'année 2017 sur notre commune pour cette phase de déploiement, il ne reste à ce jour que les travaux de raccordement de la fibre dans les habitations lorsque le service sera ouvert et que chacun aura pu souscrire un contrat auprès d'un FAI (Fournisseur d'Accès à Internet).

Nous attendons avec impatience l'organisation par le SIEA d'une réunion publique pour expliquer les modalités de

raccordement au réseau de la fibre optique. C'est à partir de ce moment-là que vous pourrez lancer les démarches auprès de fournisseurs d'accès à internet (FAI) pour raccorder votre habitation.

Une très grande partie de la commune est concernée par le déploiement mais malheureusement, l'ensemble des hameaux ne pourra être desservi dans cette tranche de travaux pour des raisons techniques et financières.

Le SIEA a pris l'engagement de couvrir à terme, l'ensemble du territoire du département. Nous sommes vigilants sur ce point et soyez assurés de notre volonté et notre engagement auprès du SIEA pour apporter ce service à tous les Domsuroises et Domsurois.



LEGENDE		
<span style="color: yellow;">■</span> En étude	<span style="color: lightblue;">■</span> Travaux	<span style="color: blue;">— — —</span> Arrière fibre optique en étude ou en travaux
<span style="color: green;">■</span> Ouverte	<span style="color: grey;">■</span> Commune ORANGE	<span style="color: blue;">—</span> Arrière fibre optique réalisée
<span style="color: lightgreen;">■</span> Partiellement ouverte		

**Déploiement Réseau Li@in**  
 Echelle: 1/350000  
**NOVEMBRE 2017**  
 Origine IGN (C) Droits réservés

## OPAH

### DES AIDES POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT À DOMSURE.....

Notre Commune est actuellement en Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sous l'égide de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse (CA3B), de même que les autres communes de l'ancienne Communauté de Communes du Canton de Coligny.

Cette opération, limitée dans le temps, a pour objectif d'améliorer les logements anciens du parc privé en apportant :

- des conseils gratuits et sans engagement, en particulier dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et de l'adaptation des logements aux situations de handicap,
- des aides financières accordées (sous condition de ressources) aux propriétaires occupants réalisant des travaux

### 🏠 OÙ SE RENSEIGNER ?

Pour être conseillé et accompagné gratuitement, **n'hésitez pas à contacter SOLIHA :**



lors des **permanences** d'information de 10h à 12h



le **3<sup>ème</sup> mercredi du mois**, en mairie de COLIGNY ou MARBOZ



ou directement à **SOLIHA**,  
11 rue Brillat-Savarin,  
01000 BOURG-EN-BRESSE  
Tél. : 04 74 21 02 01  
E-mail : d.perrin@solihha.fr

Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse



2017-2019

## OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

### 🏠 ET SI VOUS N'ÉTIEZ PAS ÉLIGIBLE À CETTE OPÉRATION ?

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse vous propose "**Mon Cap Énergie**", un **service d'accompagnement** de A à Z, pour votre projet de rénovation énergétique, que vous soyez en maison individuelle ou en copropriété ! **Un service ouvert à tous sans condition de ressources.**

Vous souhaitez réduire les consommations énergétiques de votre logement mais vous ne savez pas par où commencer ? Quels travaux sont prioritaires ? Puis-je obtenir des aides financières ? Où trouver des artisans ?

Un conseiller de "**Mon Cap Énergie**" est à vos côtés pour faciliter votre démarche et vous guider à chaque étape de votre projet. Il se chargera également de l'instruction de votre demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (sous conditions de ressources et de respect de critères techniques) dans le cadre du Fonds Isolation (jusqu'à 4000€ pour financer vos travaux d'isolation) ou du Fonds Énergies Renouvelables (prime de 1000€ pour tout équipement utilisant une énergie renouvelable).

Contactez-nous au **04 74 45 16 49**  
[www.moncapenergie.fr](http://www.moncapenergie.fr)

UN ACCOMPAGNEMENT **GRATUIT** ET DES **AIDES POUR FINANCER VOS TRAVAUX...**



d'amélioration thermique ou d'adaptation de leur résidence principale,

- des aides financières accordées (sans condition de ressources) aux propriétaires de logements locatifs énergivores, anciens ou vétustes, ou de logements vacants destinés à la location, réalisant des travaux d'amélioration.

**Pour vous informer, vous pouvez contacter SOLIHA Ain (anciennement PACT de l'Ain) organisme spécialisé dans ce domaine et choisi pour animer cette opération :**

- soit en vous rendant à l'une des permanences mensuelles, le 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois en mairie de Coligny ou Marboz,
- Soit en appelant directement SOLIHA Ain : Denis Perrin, 04 74 21 02 01  
mail : d.perrin@solihha.fr

## À QUI S'ADRESSE CETTE OPÉRATION ?

- **Propriétaires occupants ou usufruitier d'un logement ancien** (achevé depuis plus de 15 ans) que vous occupez à titre de résidence principale (sous condition de ressources).
- **Propriétaires bailleurs de logements en location ou vacants** (achevé depuis plus de 15 ans) destinés à être loués, sous réserve de pratiquer un loyer modéré conventionné sur une période minimale de 9 ans.

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse missionne **SOLIHA AIN** pour **vous accompagner** dès le début de votre projet et **vous conseiller** sur les aspects techniques, financier, administratifs et sur les dispositifs d'aides et subventions auxquelles vous avez droit.

## QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

- **Travaux d'économies d'énergie avec un gain énergétique minimum de 25%** (pour les propriétaires occupants) **et 35%** (pour les propriétaires bailleurs) : travaux d'isolation, changement de menuiseries, amélioration ou remplacement du chauffage, installation d'une ventilation ...
- **Travaux d'adaptation au vieillissement ou au handicap** : monte escalier, salle d'eau adaptée, rampes d'accès...
- **Travaux liés à la sécurité et la salubrité.**



## QUELLES AIDES FINANCIÈRES ?

**Cette opération vous permet de bénéficier des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat, de l'État** dans le cadre du programme "**Habiter Mieux**", du Conseil Départemental de l'Ain et de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

**Des prises en charge pouvant aller :**

- **Pour les Propriétaires occupants :** jusqu'à **80 voire 100%** d'un montant de travaux plafonné à 20 000 ou 50 000 € selon le niveau de ressources des propriétaires occupants et le niveau de dégradation du logement.
- **Pour les propriétaires bailleurs :** de **30 à 60%** d'un montant de travaux plafonné à 60 000 ou 80 000 € selon le niveau de dégradation du logement et le type de conventionnement choisi (niveau de loyer).



## La nouvelle Agglo

### Une nouvelle intercommunalité au service des habitants

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse est née il y a un an de la fusion des intercommunalités de Bourg-en-Bresse, Bresse Dombes Sud Revermont, Coligny, La Vallière, Montrevel-en-Bresse, Saint-Trivier-de-Courtes et Treffort-en-Revermont et du syndicat mixte Cap3B.

Retour sur les réalisations et les projets de cette intercommunalité désormais à l'échelle du bassin de vie de Bourg-en-Bresse :

La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse est née officiellement le 1er janvier 2017. Le premier conseil communautaire s'est réuni le 13 janvier 2017 pour élire le président (Jean-François Debat) et les 25 membres du bureau. Dès la création de l'Agglomération, les élus ont choisi une organisation décentralisée avec des accueils du public au siège à Bourg-en-Bresse, mais aussi dans les pôles territoriaux situés à Ceyzériat, Montrevel-en-Bresse et Val-Revermont. Ces pôles assurent la gestion des services de proximité.

L'Agglomération exerce toutes les compétences qui étaient auparavant celles des intercommunalités fusionnées. Les élus travaillent à l'élaboration d'un projet de territoire qui précisera une stratégie de développement. En attendant, les premières actions concrètes se sont mises en place. Depuis septembre, la Communauté d'Agglomération finance des séances d'enseignement de la natation à tous les élèves de CE1. En 2019, ce sont également les CM1 qui bénéficieront de sessions.

### Chiffres clés

- **133 000 habitants.**
- **75 communes.**
- **1 Conseiller communautaire de Domsure :** Yvan Pauget
- **119 élus** au conseil communautaire, 15 vice-présidents et 10 conseillers délégués.
- **600 agents** qui dépendent de quatre directions générales : économie/attractivité, infrastructures/aménagement, ressources/moyens, proximité.

Parmi les équipements et services de proximité gérés par la nouvelle Agglomération : **6 multi-accueils, 2 micro-crèches, 6 relais assistants maternels, 9 centres de loisirs, 10 déchetteries, 25 parcs d'activités économiques, 2 terrains de rugby, 8 terrains de football, 7 gymnases.**

Les équipements qui rayonnent sur l'ensemble du territoire : la piscine Carré d'Eau à Bourg-en-Bresse, La Plaine Tonique à Montrevel-en-Bresse (camping 4\*, piscine, activités nautiques), le Conservatoire à Bourg-en-Bresse (musique et théâtre).

### L'actualité du territoire

#### Extension de la gratuité d'accès à la plage de la Plaine Tonique pour tous les habitants de l'Agglomération

Située près de Montrevel-en-Bresse, la base de loisirs de la « Plaine Tonique » est une destination privilégiée pour la saison estivale : un lac de 95 hectares, des activités nautiques et motonautiques, un centre aquatique et un camping 4 étoiles labellisé camping Qualité (3<sup>e</sup> camping en Auvergne Rhône-Alpes avec ses 586 emplacements). A partir de 2018, les habitants des 75 communes de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg en Bresse auront accès à la plage sur présentation d'une carte individuelle nominative en cours de validité.



Deux cas de figure possibles :

- pour les habitants déjà détenteurs de la carte d'accès Base de Plein Air La Plaine Tonique, cette carte est valable jusqu'en 2020. Il leur suffira, comme auparavant, de se rendre à la mairie de leur domicile pour retirer la vignette 2018 et des deux années suivantes, sur présentation d'un justificatif de domicile,
- pour les habitants non détenteurs de la carte existante, ils pourront se présenter physiquement auprès des mairies de : Attignat, Béréziat, Confrançon, Cras-sur-Reyssouze, Curtafond, Etrez, Foissiat, Jayat, Malafretaz, Montrevel-en-Bresse, Marsonnas, Saint Didier d'Aussiat, Saint Martin le Châtel, Saint Sulpice pour retirer la nouvelle carte, valable de 2018 à 2020. Elle leur sera délivrée contre présentation d'un justificatif de domicile et la somme de 5 euros pour frais d'établissement. Chaque année, la carte sera mise à jour par une

nouvelle vignette à retirer au même endroit toujours sur présentation d'un justificatif de domicile.

En aucun cas, la carte et les vignettes millésimées 2018 / 2019 / 2020 ne seront délivrées ni au guichet ni à l'accueil de la Plaine Tonique. A noter que l'accès est gratuit pour les enfants de moins de 3 ans et que les autres activités : piscine, ski nautique, voile, canoés, VTT... sont bien entendu payantes.

### Points Info Emploi : un accompagnement à la recherche d'emploi

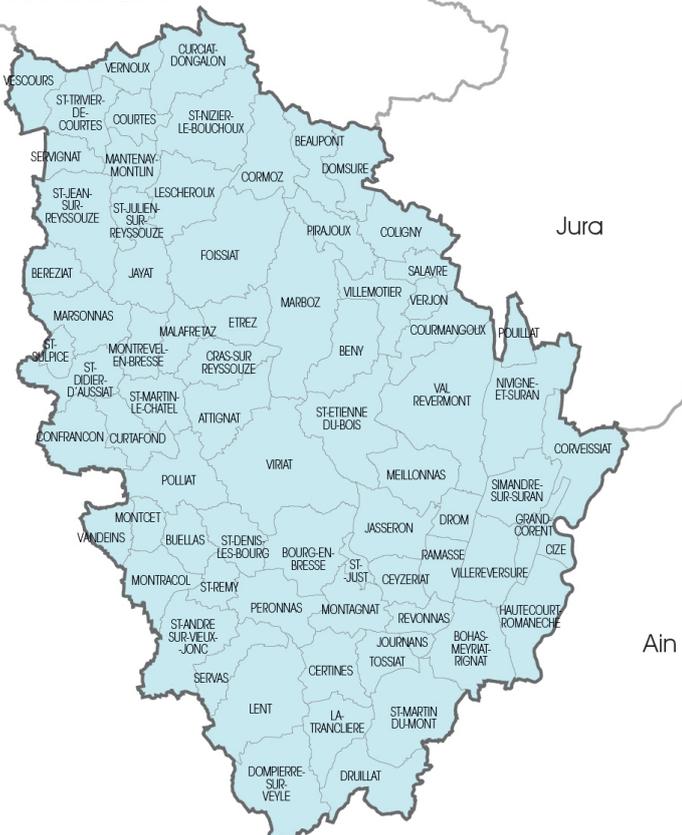
Les Points Info Emploi proposent un accompagnement aux personnes en recherche d'emploi, de stage ou de formation. Si les permanences ont lieu à Bourg-en-Bresse, Saint-Denis-lès-Bourg, Péronnas et Viriat, elles peuvent accueillir les habitants de l'ensemble de l'Agglomération. Cinq conseillers et une équipe de bénévoles sont disponibles pour aider à la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation, faire bénéficier de leur réseau ou encore orienter vers les organismes compétents.

**Renseignements auprès de la responsable, Muriel Bansillon au 06 87 02 61 81.**

### Une nouvelle adresse pour le centre de planification

La permanence du centre de planification propose **un accueil, une information** en lien avec la vie affective et sexuelle, la contraception et **un accès à la contraception** (prescription et délivrance de première contraception, dépannage, contraception d'urgence et réalisation de test de grossesse). La prise en charge médicale **gratuite et confidentielle** est effectuée par une sage-femme de 13h à 16h chaque mercredi, sans rendez-vous, **au rez-de-chaussée de l'Espace de la Carronnière, 58 route de Chalon (et non plus au RAM) à Saint-Trivier-de-Courtes.**

Saône-et-Loire



## Chéquier Jeunes

Afin de favoriser l'accès des jeunes de l'Ain aux pratiques et aux offres culturelles, sportives et de loisirs proposées dans le département et dans les communes de l'Ain, l'Assemblée départementale a mis en place cette année, le « Chéquier jeunes 01 ».

Ce chéquier permet aux jeunes de 11 à 15 ans de bénéficier de réductions pour des manifestations culturelles ou sportives, de bons d'achat pour des livres... Il peut aussi servir à financer l'inscription dans un établissement d'enseignement artistique ou dans un club de sport. A ce jour, nous comptons 360 partenaires et ce sont environ 36 000 jeunes qui seront concernés chaque année par ce nouveau dispositif.

Par ailleurs, vous trouverez à votre disposition sur notre site internet le flyer à télécharger dans la page Chéquier Jeunes (rubrique : « partagez l'information autour de vous ») : [www.ain.fr/solutions/chequier-jeunes-01](http://www.ain.fr/solutions/chequier-jeunes-01)



# CHÉQUIER JEUNES 01

**Demande ton chéquier sur [chequierjeunes.ain.fr](http://chequierjeunes.ain.fr)**

Toutes les infos sur [chequierjeunes.ain.fr](http://chequierjeunes.ain.fr)  
03 87 78 78 21



[www.ain.fr](http://www.ain.fr)

**AIN**<sup>01</sup>  
le Département

## Location salle des fêtes

Les communes de Domsure et de Beaupont ont décidé d'un commun accord d'harmoniser les tarifs de location des salles des fêtes et de la halle.  
De ce fait, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017, les habitants des deux communes pourront bénéficier de tarifs préférentiels.

### Location salle des fêtes de Domsure

	Associations communales et intercommunales		Habitants commune Domsure et Beaupont		Habitants hors commune Domsure et Beaupont	
	Forfait journée*	Forfait week-end*	Forfait journée*	Forfait week-end*	Forfait journée*	Forfait week-end*
Salle + cour fermée	120,00 €	180,00 €	150,00 €	225,00 €	240,00 €	360,00 €
Salle + cuisine + cour fermée	120,00 €	180,00 €	220,00 €	330,00 €	310,00 €	460,00 €
Salle	Manifestation de courte durée : 1/2 journée. Même tarif pour tous : 60,00 €					
A ajouter	Ménage de la salle et des toilettes : 50,00 €					
A ajouter	Chauffage : du 01 octobre au 31 mars - 15,00 € pour l'option journée - 21,00 € option week-end					

Le mobilier et la vaisselle mis à disposition sont compris dans les tarifs avec le forfait cuisine.

Une caution de 500 euros est demandée et sera restituée à la remise des clefs après état des lieux ou encaissée si nécessaire.



Salle André Delay

### Location salle André Delay

30 euros la journée, caution 100 euros

### Location salle des fêtes de Beaupont

	Habitants de Beaupont Domsure	Autres	Associations intercommunales	Apéritif, Vin d'honneur, (habitants de Beaupont Domsure)	Apéritif, Vin d'honneur, (autres)	Soirée dansante
Salle	85,00 €	110,00 €	110,00 €	40,00 €	55,00 €	150,00 €
Cuisine	20,00 €	20,00 €				
Vaisselle	30,00 €	30,00 €				
Jour supplémentaire	50,00 €	60,00 €				

### La halle de Beaupont

	Habitants de Beaupont Domsure	Autres
1 <sup>er</sup> jour	60 €	110 €
2 <sup>ème</sup> jour	25 €	50 €
Apéritif de courte durée	30 €	40 €

La caution est fixée à 700 €



Halle de Beaupont

## Apiculture

### Déclaration de ruches : Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : [mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

**En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :**  
**Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)**  
**Téléphone : 01 49 55 82 22**

**A NOTER :** pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre).



## DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2017

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



### QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION  
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ  
DES ABEILLES



MOBILISER DES  
AIDES EUROPÉENNES  
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



## STOP à la divagation des chiens et chats !

La divagation des chiens et chats est en recrudescence ces derniers mois sur la commune. Ce que dit la loi :

**Il est interdit de laisser divaguer un animal domestique (article L. 211-19-1 du Code rural).**

Hormis l'hypothèse d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, **le chien** est considéré comme en état de divagation lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant cent mètres (article L. 211-23 du Code rural).

**Le chat** est considéré comme en état de divagation lorsqu'il est trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qu'il n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci. De même, le chat non identifié trouvé à plus de deux cent mètres des habitations ou dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui est considéré comme en état de divagation (article L. 211- 23 du Code rural).

Il est demandé à l'ensemble des propriétaires d'animaux domestiques de respecter la loi, de respecter ses voisins et son entourage pour le bien-être de tous.



## La micro-crèche



**Inscription et renseignements :**  
**Isabelle Badoux - Directrice petite enfance**  
**Tél. 04 74 30 41 53**  
**Mail : relais.caramel@ca3b.fr**



## Le relais caramel

**Contact :**  
**Carmen Pereira**  
**Tél. 04 74 42 33 04**  
**Mail : relais.caramel@ca3b.fr**

## La garderie

La garderie Les P'tits BeauDoms a ouvert ses portes en 2007. Elle a pour objectif d'accueillir les enfants avant et après la classe dans un cadre convivial et sécurisant. L'accueil est réalisé les jours de classe, les matins à partir de 7h et les soirs jusqu'à 18h30.

La volonté de ses membres est de proposer des activités permettant aux enfants de développer leur autonomie, leur créativité ou encore de développer un esprit citoyen dans le respect des autres.

Notre association est affiliée à la fédération Familles Rurales de l'Ain car les valeurs de ce mouvement ont trouvé échos avec les valeurs des parents, engagés dans l'association. De plus, la fédération aide régulièrement l'association dans la mise en œuvre de formations à destination des salariés ou des bénévoles, dans le cadre de la négociation d'un contrat groupe en matière d'assurance, ou encore pour toutes questions sur notre rôle employeur.

L'association est composée en 2017 d'un bureau de 4 personnes :

- présidente : Claire Danjean,
- vice-présidente : Sandrine Chauvel,
- trésorier : Robin Frère,
- secrétaire : poste à pourvoir,

**et d'un conseil d'administration de 9 membres, composé de parents et de représentants des municipalités de Beaupont et Domsure.**

Chaque parent peut devenir membre du conseil d'administration afin de participer à l'élaboration du projet éducatif de la garderie.

**L'Assemblée Générale qui a lieu tous les ans en septembre est l'occasion de rappeler à tous l'engagement des parents et l'intérêt d'une telle structure dans notre commune rurale.**

**Elle est un lieu et un temps d'échange concernant les besoins et envies des familles dans nos communes. La participation de toutes les familles est primordiale pour l'avenir de notre garderie.**

Votre enfant entre à l'école ? N'hésitez pas à nous contacter !

**Coordonnées :**  
**Garderie Les P'tits BeauDoms**  
**28 B, Route de Coligny - 01270 Domsure**  
**Tel : 04 74 51 46 58**  
**Site internet :**  
**[www.famillesrurales.org/beaupont-domsure](http://www.famillesrurales.org/beaupont-domsure)**  
**Mail : [lesptitsbeaudoms@gmail.com](mailto:lesptitsbeaudoms@gmail.com)**



# Garderie Les P'tits Beaudoms

## RPI - Ecole de Domsure

La classe des petits-moyens (Anne-Sophie Brunet) a travaillé sur les saisons lors de l'année scolaire 2016-2017 :



Sortie « pluie » en automne avec les enfants de la microcrèche



Sortie « neige » avec chiens de traîneau à Giron en hiver



Sortie jeux de sable et d'eau en été à Louvarel



Plantation des bulbes, désherbage avec le comité de fleurissement



Ceufs sous couveuse... malheureusement sans succès pour nous !



Finalement, Murielle nous a apporté des poussins de chez elle !

L'année a été ponctuée de découvertes autour de la nature, des fruits et légumes de saisons avec des ateliers cuisine et de sorties sur la thématique. Nous avons également mené un projet avec le comité de fleurissement pour embellir l'école (plantations de bulbes en automne qui ont fleuri au printemps, semis au printemps, installation d'un hôtel à insectes).



## RPI - (Suite)

Pour la classe des grands (Monique Dilhalaoua), l'année scolaire 2016-17 s'est déroulée sous l'égide de l'activité physique. Notre adhésion à l'USEP nous a permis :

- de faire la connaissance d'enfants d'autres classes : Béný, Marboz et Beupont, lors de trois rencontres :



Orientation  
6 octobre 2016  
Base nautique de Montrevel



Acrogym  
13 décembre 2016,  
Dojo de Marboz



Rollers et découverte du Kin-ball  
22 juin 2017  
Ecole publique de Béný

- et de partir en « classe natation », du 7 au 11 mars 2017, à Hauteville.



Nous avons ainsi profité de l'aménagement spécial du bassin, petite mise en espace des activités de l'héroïne de notre histoire : La fabuleuse aventure de Lola.

Et comme il neigeait à notre arrivée, nous avons même pu jouer dans la neige, le mercredi après-midi !



## RPI - (Suite)

Toute l'école a accueilli l'école de Beaupont et organisé un bal : chaque classe avait appris quelques danses, les montraient aux autres et, parfois même, les leur apprenait.



Salle des fêtes de Domsure  
Grand bal du 18 mai 2017



... avec orchestre en direct :  
François Puthet, Pierrick Brunet, Aline  
et Didier Joannon



Début juin, petits et grands ont installé le  
magnifique hôtel à insectes.



Un grand merci au Sou des Ecoles  
sans lequel tout cela n'aurait pas  
été possible !

## RPI - Ecole de Beaupont

- **Classe natation à Hauteville pour les GS/CP/CE1** (Laurence Venet, Alexandra Robert et Cécile Ferlet) du 7 Mars au 11 mars 2017



- Pendant que les plus jeunes étaient en classe natation, les CE2/CM1/CM2 sont partis une journée « à la découverte d'une grande ville : Lyon » : visite guidée du Vieux Lyon et ses monuments, pique-nique au pied de la Basilique Notre Dame de Fourvière après avoir empruntés le funiculaire, déplacement à pied dans la ville jusqu'à la place Bellecour puis en tramway jusqu'au Musée des Confluences où les élèves se sont laissés transporter dans le temps (découverte des hommes préhistoriques, squelettes, fossiles, origine de la Terre et météorites....),





- Rencontres USEP pour les CP/CE1 (orientation en octobre, acrogym en décembre et rollers en juin),
- Les 3 classes : Travail avec François et ses collègues intervenants autour des danses traditionnelles : organisation d'un bal en mai avec l'école de Domsure, démonstration à la fête de l'école,
- Visite de l'exposition sur la première guerre mondiale à Pirajoux le 10 novembre 2016,
- Remise des dictionnaires à Pirajoux lors de la cérémonie du 11 novembre 2016.



## Projet année 2017/2018

- Classe découverte « patrimoine et sports » pour CE2/CM1/CM2 dans le Lot à Vayrac en Avril 2018
- Participation aux rencontres USEP pour les CE1
- Projet « EPS et patrimoine » pour les CE2/CM : découverte du patrimoine local. Echange des connaissances avec des classes de Bénvy, Coligny, Villemotier lors d'une rencontre à Pirajoux (juin 2018) où les élèves se rendront à vélo depuis leur école.
- Les 3 classes : avec l'aide de François Puthet et ses collègues, les élèves vont mettre en place une batucada : démonstration à la fête de l'école (30/06)

## Remise des dictionnaires 2017

Pour la quatrième année consécutive, les élèves de CM1 se sont vus remettre un dictionnaire, offert par les municipalités de Domsure, Beaupont et Pirajoux.

La remise a eu lieu à Beaupont, à l'issue de la cérémonie du 11 Novembre 2017.

4 enfants de Domsure étaient concernés : Meyrine, Camille, Benjamin et Malo. Il y avait également 6 enfants de Beaupont et 3 enfants de Pirajoux.





## Sou des Écoles

Cette année le bureau du sou des écoles est composé de :

- Emilie Frère (présidente),
- Mathilde Ferrier (vice-présidente),
- Sandrine Chauvel (trésorière),
- Cécile Curt (vice-trésorière),
- Sophie Gilbert (secrétaire),
- Cécile Ferlet (vice-secrétaire) et Stéphane Grappe, Séverine Tarare, Bénédicte Pithioux, Delphine Moulon, Karen Vulin, Laëtitia Marichy, Aurélien Chetcuti, Pauline Berodier, Monique Dilhalaoua, Alexandra Robert, Anne-Sophie Brunet (assesseurs).

L'an passé, le sou des écoles a dépensé près de 10 000 € pour les écoles répartis entre l'adhésion à la F.O.L., à l'USEP, la classenation à Hauteville-Lompnes pour les GS - CP - CE1, les sorties (à la neige pour les PS - MS, à Lyon pour les CE2 - CM1 - CM2 entre autres...), les transports et les repas des accompagnateurs.

Les fonds viennent des cartes membres et des manifestations organisées pendant l'année, à savoir : la vente de tartiflette à emporter en octobre, le quine loto le dernier dimanche de janvier.

Cette année, par manque de bénévoles, nous avons malheureusement été contraints d'annuler le vide grenier ; ce qui nous empêche de financer certains projets pour l'année 2017-2018.

En septembre 2017, de nouveaux bénévoles nous ont rejoints ce qui va permettre de redynamiser l'équipe.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui nous ont aidés et qui ont participé aux différentes manifestations.

**Contact : Tél : 06 78 34 37 37**

**Email : [sou.beaupont.domsure@gmail.com](mailto:sou.beaupont.domsure@gmail.com)**



Opération tartiflette



## Association des restaurants scolaires de Beaupont-Domsure

### Composition du bureau :

Président : Thomas Germain

Vice-Présidente : Édith Berizzi

Secrétaire : Natacha Grappe Rolland

Secrétaire adjoint : Olivier Pavoux

Trésorière : Corinne Dondé

Trésorière adjointe : Stéphanie Mary



Le restaurant scolaire est une association loi 1901, dont le but est d'assurer les repas de midi des enfants scolarisés au sein de Regroupement Pédagogique Intercommunal Beaupont - Domsure. La cuisine, traditionnelle, est fabriquée sur place par les deux employées de l'association : Stéphanie Sézia à Beaupont, et Murielle Meunier à Domsure.

L'association organise diverses manifestations tout au long de l'année scolaire :

- vente de chocolats pour Noël (Alex Olivier, agriculture biologique et commerce équitable),
- vente de tartes au feu de bois à Domsure (Pâques),
- petit jardin (1er mai) à Beaupont,
- tombola (mai-juin),
- repas fête de l'école (fin juin),

L'année dernière, le restaurant scolaire a créé un site internet :  
[cantines.Domsure.Beaupont.fr](http://cantines.Domsure.Beaupont.fr)

Par le biais de ce site, les parents d'élèves peuvent trouver :

- leurs factures en début de chaque mois,
- les menus,
- les manifestations à venir,
- une boîte mail pour nous contacter.

Les membres du bureau sont des parents d'élèves, tous bénévoles. L'association a besoin de nouveaux parents, soit pour nous aider lors des manifestations ou nous rejoindre au bureau de la cantine.

Contact : Thomas Germain 06 03 25 21 56  
ou [cantines.domsure.beaupont@gmail.com](mailto:cantines.domsure.beaupont@gmail.com)

## L'école de musique cantonale

### ■ L'école de musique intercommunale forme des élèves de tout âge :

**Enfants (à partir de 7 ans) et Adultes (sans limite d'âge).**

- lieux de formation : Coligny ou Marboz,
- inscriptions : début septembre,
- renseignements : à tout moment de l'année.

### ■ Cours enseignés :

- **sofège** (cours collectifs),
- **instruments** (cours individuels),
- **formation orchestrale** au sein de l'Orchestre Junior (pour les plus jeunes après quelques années d'apprentissage instrumental).

La participation à cet ensemble complète leur formation et leur permet ensuite d'intégrer les rangs de l'une des harmonies du secteur.

### ■ Equipe enseignante qualifiée : **9 professeurs.**

■ Instruments enseignés : **clarinette, cor, flûte traversière, hautbois, baryton, tuba, saxophone, trompette, trombone et batterie/ percussions.**

■ La prochaine audition aura lieu le :  
**Samedi 10 février 2018 à 20H00 à Coligny**

Renseignements :

**Bernadette Lombard - 06 83 01 84 64**  
(Coligny)

**Isabelle Maréchal - 06 82 24 67 10 (Marboz)**

**E-mail : [emc.ecoledemusique@gmail.com](mailto:emc.ecoledemusique@gmail.com)**



L'Orchestre Junior lors de l'audition de février 2017

## Mosaïque

L'association fêtera ses 35 années d'existence le 11 mars 2018. Si le nombre d'adhérents est relativement stable, le bureau se réjouit d'enregistrer chaque année de nouvelles adhésions. N'hésitez pas à nous rejoindre. L'association propose :

**Gym tonique** : lundi de 19h à 20h, salle des fêtes de Domsure.

**Gym retraités actifs** : mercredi de 10h30 à 11h30, salle des fêtes de Domsure.

**Yoga** : 3 cours le mercredi de 16h15 à 17h30, 17h45 à 19h et de 19h15 à 20h30 à la salle des fêtes de Beaupont. Un grand succès pour ces cours puisqu'un 3<sup>ème</sup> cours a été mis en place en novembre dernier.

**Dessin** : mercredi de 16h30 à 18h (enfants), mercredi de 20h à 22h, jeudi de 19h30 à 21h30, samedi de 9h30 à 12h30 (ados, enfants). Espace des sociétés, salle des associations à Beaupont. Pour la vogue de Beaupont, début août, les réalisations de dessin et de porcelaine sont exposées sous chapiteau.

**Activités manuelles** : mardi de 13h45 à 16h. Espace des sociétés, salle des associations. Tricot, crochet, couture, jeux de sociétés divers... activités à la convenance de chacun.

**Scrabble** : vendredi de 14h à 17h. Espace des sociétés, salle des associations.

**Peinture sur porcelaine** : plusieurs stages tout au long de la saison. Cours de 14h à 16h et de 20h à 22 h. Espace des sociétés, salle des associations.

**Vannerie** : Jeudi 18/01/2018 et dimanche 21/01/2018. Espace des sociétés, salle des associations. Le stagiaire repart, le soir, avec son panier sous le bras. Il reste quelques places disponibles.

**Danses solo** : Les jeudis soirs tous les 15 jours de 19h15 à 20h30. 15 séances du 9/11/2017 à fin mai 2018 à la salle des fêtes de Beaupont. Danses variées comme cha cha cha, samba, madison, rock, danses latines ou danses actuelles, etc.

### Contacts :

**Présidente : Liliane Moiraud**  
04 74 51 27 19 - 06 30 92 38 74

**Vice-Présidente : Colette Lombard**  
04 74 51 26 15

**Trésorière : Alice Miguerian**

**Secrétaire : Marie-Noëlle Gouly**

Les artistes en herbe





## La bibliothèque

**16 bénévoles** vous accueillent lors des permanences les samedis de 10h à 12h. Merci à Amandine et à Aurélie qui ont rejoint l'équipe.

Le média bus (pour les CD) et le bibliobus (pour les livres) de la Direction de la Lecture Publique ne passeront plus à partir de 2018. Ce sont les bénévoles de la bibliothèque qui se déplaceront afin de faire les échanges de livres et CD. Une navette passera 2 fois par mois afin de satisfaire les demandes de nos lecteurs.

Amis lecteurs, vous pouvez consulter le site de la Direction de La Lecture Publique (lecture.ain.fr) et nous réserver des documents.

### Rentrée littéraire saison 2017 :

Voici les nouveaux livres que vous trouverez à la bibliothèque :

« Le livre de mes émotions », « la balade du chat », « Walter cherche monsieur gruyère », « Arc-en-Ciel veut gagner »... **pour les plus petits.**

« L'enfant qui n'avait pas de nom », « le bureau des mots perdus »... **pour nos jeunes lecteurs.**

**Romans policiers :** « Au nom de la bête » de Robert Ferraris ou « Double piège » de Harlan Coben.

Le dernier de Katherine Pancol : « 3 baisers ». « Hier encore, c'était l'été » et « Danser, encore » de Julie de Lestrangé.

« Je voulais juste que ça s'arrête » de Jacqueline Sauvage.

**BD :** « Les toutous de flingueurs » de la collection Les Gendarmes.

**De la cuisine :** « Bleu, blanc, Bresse » de Georges Blanc.

**La santé :** nouvel abonnement à « Dr Good » et le Guide visuel des huiles essentielles.

Mais aussi des livres sur le thème de la méthode MONTESSORI, le harcèlement scolaire, le burn-out parental ..., ou encore quelques titres à vous souffler : « Le grand cerf », « Par le vent pleuré », « La fille à la voiture rouge »...

**Abonnements aux revues :** J'aime lire, Wakou et Pleine Vie et Dr Good.

**Colette et Jocelyne animent régulièrement à la micro-crèche de Domsure.**

**Animations 2017 :** l'exposition « Beaupont autrefois » avec de nombreuses photos du village, des petits journaux « au pays des

gaudes » écrits par les élèves en 1947, « la rose scolaire » de 1970-1980, ainsi que de nombreux objets « vintage » des années 60 à 80.

**Mais aussi :**



Opération Premières pages samedi 14 octobre 2017

La soirée conte du 17 mars 2017 en musique avec un orgue de Barbarie



Passage du bibliobus le 15 octobre 2017



### En 2018 :

- 23 mars, soirée contes pour enfants sur le thème du Carnaval (princesses, fées, chevaliers, dragons...),
- exposition sur « Domsure autrefois » au mois d'avril,
- dimanche 3 juin matin, Brocante aux livres, DVD, jeux vidéos sous la halle de Beaupont. Cette brocante est ouverte à tous, afin de débarrasser nos placards,
- en octobre, pendant la semaine du goût : animation avec les écoles sur les légumes d'autrefois...idée de faire germer les graines.

La Direction de la Lecture Publique a mis en place un nouveau service « Open Bib » : ce sont des moments programmés (2 /mois) par la DLP pour un petit échange de documents, prendre des renseignements ou participer à un atelier.

La cotisation annuelle est de 8 € par famille et avec une gratuité pour les enfants de moins de 16 ans.

Au plaisir de vous accueillir nombreux les samedis matin de 10h à 12h.

**Responsable : Jacqueline Morel**  
**bib.beaustom@gmail.com**  
**200 rue Principale 01270 Beaupont**



## Les conscrits

Le repas des conscrits a eu lieu « Chez Nathaly » le 22 avril 2017 avec quelques rentrants et sortants suivi d'un bal à la salle des fêtes qui s'est déroulé dans une bonne ambiance jusqu'au petit matin.

Félicitations à cette équipe de jeunes qui a su gérer la manifestation.



La journée des classes en 2 et 7, organisée par l'équipe des quadragénaires, s'est déroulée le samedi 25 février 2017 au Domaine de la Rochère.

Plus de 80 convives ont répondu présents dont le doyen de ce banquet : Monsieur Marcel Beisson, 95 ans





## Le Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Domsure organise tout au long de l'année différentes manifestations à destination des petits comme des grands : soirée-spectacle, fête patronale, repas tête de veau....

**Un grand merci à tous les bénévoles** qui nous aident à l'organisation de ces événements et sans qui nous ne pourrions mener à bien ces projets.

**Si vous souhaitez vous aussi participer, n'hésitez pas à prendre contact auprès de Didier au 04 74 51 57 05.**

Repas tête de veau



### Composition du bureau :

Président :	Didier Passemar
Vice-Présidente :	Jacky Mage
Secrétaire :	Delphine Pauget
Secrétaire adjointe :	Camille Ferrier
Trésorier :	Matthieu Girard
Trésorière adjointe :	Dominique Aussourd

## La chasse

Sous la présidence de Thibault, la société de chasse qui comporte 18 membres, dont une femme, évolue dans la convivialité.

Le repas annuel du 25 mars dernier a réuni plus de 150 personnes en salle, et 120 repas ont été emportés. La société de chasse remercie toutes les personnes qui ont pris part à sa manifestation. Vous pouvez d'ores et déjà noter la prochaine date : le 24 mars 2018, à midi, à la salle des fêtes. Vous pourrez déguster du sanglier prélevé sur la commune.

Cette année, nous vous proposons un **NOUVEAU PROGRAMME :**

SAMEDI 20 JANVIER : soirée spectacle

SAMEDI 26 MAI :  
Course cycliste, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal populaire

DIMANCHE 27 MAI : fête du bonbon avec attractions diverses

SAMEDI 14 JUILLET :  
parcours randonnée et course pédestre dans la forêt de Fougemagne

DIMANCHE 15 JUILLET : vide grenier

DIMANCHE 11 NOVEMBRE : repas tête de veau



Soirée spectacle Philibert Explorateur



Une petite partie de l'équipe de 16 à 89 ans...

### Composition du bureau :

Président :	Thibault Revelut
Vice-président :	Sylvain Beisson
Trésorier :	Franck Lamotte
Secrétaire :	Tanguy Gregaud
Membres :	Didier Passemar et Eric Girard.



## La pêche : AAPPMA de Beaupont-Domsure

L'année 2017 ne restera pas gravée dans les annales en matière de pêche.

Le nouveau mode de distribution des cartes de pêche par internet et plus sûrement les conditions climatiques de l'année (fortes chaleurs et niveaux d'eau très bas) n'ont pas incité les pêcheurs à fréquenter les bords de rivières.

La vente des cartes de pêche pour notre AAPPMA aura connu une légère érosion dans la moyenne de celle constatée sur l'ensemble du département.

Les manifestations proposées par l'association auront connu un beau succès (tombola) voire une réussite exceptionnelle pour le repas bréchets.

De ce fait, les finances ont permis de réaliser pour cette fin d'année 2017, d'importants alevinages sur les cours d'eau du Sevron et du Solnan en gardons, brochets, perches, tanches et sandres (un budget de 5 500 € était prévu pour cette opération).

### Pour l'exercice 2018, l'AAPPMA de Beaupont-Domsure annonce :

- son assemblée générale le dimanche 14 janvier à 9h30 à Beaupont suivie du traditionnel repas amical « Chez Nathaly » à Domsure,

- sa tombola (vente de cases) au 1<sup>er</sup> trimestre,

- sa journée festive (concours amical à l'américaine et repas bréchets en soirée) le samedi 16 juin (date à retenir),

- de plus en 2018, la société de pêche organisera une après-midi pêche pour les classes CM1-CM2 du RPI de Beaupont-Domsure.

### Composition du bureau :

Président :	Georges Puthet,
1 <sup>er</sup> vice-président :	Michel Billet,
2 <sup>ème</sup> vice-président :	Bernard Verne,
Tésorier :	Gérard Janodet,
Tésorier adjoint :	Daniel Briset,
Secrétaire :	Thierry Jaillet,
Secrétaire adjoint :	Christian Paganelli,
Assesseurs :	Jean-Pierre Bouilloux, Lucien Charnay, Philippe Comtet, Didier Daujat, Jean-Pierre Gaillard, Renée Michon, Jean-Luc Rozier.

Gardes de pêche société : Michel Faraboz et Daniel Pauget

**En 2018, comme en 2017, les cartes de pêche seront disponibles sur internet. Pour les personnes non équipées, possibilité de la retirer au magasin PROXI SERVICE 27 place publique 01270 Beaupont (ouverture du mardi au samedi de 7h à 12h30 et de 16h à 19h30, dimanche et jours fériés de 8h à 12h).**



L'équipe de bénévoles lors du repas annuel

## Le Fleurissement

Notre commune est toujours très fleurie et ce depuis de nombreuses années. Des diplômes d'honneur concrétisent le travail accompli par tous les membres et les aidants. Cette année, Domsure se distingue en occupant la première place de la « Route Fleurie de la Haute-Bresse ». Une soirée festive s'est déroulée à Pont de Vaux le 24 novembre 2017, commune lauréate en 2016, où nous avons reçu notre diplôme.

En cette fin d'année, quelques bénévoles ont souhaité mettre un terme à leur participation. Merci à elles et à eux pour le travail réalisé.

Un changement est prévu concernant la tombola, celle-ci aura lieu à l'occasion de la fête patronale qui se déroulera fin mai 2018.

Que tous les membres du comité, les bénévoles, la municipalité, les participants à la tombola, les généreux donateurs soient chaleureusement remerciés, ainsi que Christophe et Johan pour leur aide.

Afin que le cœur de notre village soit toujours attrayant, faites comme Isabelle et Jean-Paul, rejoignez-nous, vous serez les bienvenus.

L'équipe de bénévoles



## La CUMA de distillation

Après le départ pour une retraite bien méritée de Rémy Vacle en 2015, la CUMA de distillation a rouvert cette année avec une nouvelle équipe.

**Renseignements au 04 74 51 27 80**



De gauche à droite, Jean-Marc Godain, secrétaire, Daniel Pauge, président et Michel Moninot, trésorier.

## Les anciens combattants

Suite au décès de son président, Sylvain Joly, le 7 mai 2017, la section des anciens combattants s'est réunie en assemblée générale extraordinaire, en mairie de Domsure, pour une modification de la liste des dirigeants.

L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil :

- Urbain Jaillet, retraité, président,
- Bernard Girard, retraité, vice-président,
- Bernard Robin, retraité, trésorier,
- Gérard Ferthet, retraité, secrétaire,

Les deux porte-drapeaux, François Janodet et Gilbert Colas restent inchangés.

Nous assurons les cérémonies au monument les 19 mars, 8 mai et 11 novembre, ainsi qu'au monument des fusillés, aux Lusy, le 18 juin, en présence de M. le Maire et son conseil municipal.

Cérémonie du 11 novembre sous une météo capricieuse



Le 8 mai, a lieu le repas en commun avec les sections de Beaupont et Pirajoux.

Le 18 juin, plusieurs familles de fusillés sont venues se recueillir devant la stèle, en leur mémoire.

## Le CCAS

Le CCAS offre à nos aînés de plus de 75 ans le choix entre un repas au restaurant ou un colis de Noël.

Une vingtaine de personnes se sont retrouvées autour d'un repas convivial « Chez Nathaly ». 24 colis ont été distribués avant Noël.

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés cette année : Anna Cabut, Aimé Michel, Georges Burtin, Sylvain Joly, Hélène Billet et Félicie Germain.



Repas de printemps du CCAS

## Le club Loisirs et Amitiés

Le Club Loisirs et Amitiés vous attend pour jouer aux cartes, redécouvrir des jeux de société, discuter, jouer à la pétanque, partager des moments de convivialité, des goûters gourmands. Pourquoi ne pas envisager des petites randonnées ou des promenades ?

Le Club doit malheureusement dire au revoir à son président Georges et son ex-présidente Claudette. Merci à eux pour leur investissement et leur dévouement. Ils vont nous manquer !

Vous avez des idées, vous souhaitez partager, rire, raconter des blagues, faire découvrir un talent caché, n'hésitez pas, rejoignez le club...

**Trésorier : Didier Passemard**  
Tél : 04 74 51 57 05,

**Secrétaire : Claude Nequeçaur**  
Tél : 04 27 53 98 04.

Repas de Noël 2017



## ADS



### SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE

- Entretien courant du logement et du linge
- Aide à la personne
- Vie sociale et relationnelle

[www.ain-domicileservices.fr](http://www.ain-domicileservices.fr)



Pour de plus amples renseignements vous pouvez joindre notre responsable de secteur, **Madame Maude Lacroix**

du lundi au vendredi

de 8h à 17h au 04 74 42 02 14 ou au 06 83 98 46 17

mail : [ads01-ml@orange.fr](mailto:ads01-ml@orange.fr)

Foyer Beau Soleil 01851 Marboz



- Service d'Accompagnement VEHICULÉ** : un transport accompagné départemental pour les plus de 60 ans et favoriser leur mobilité et leur autonomie

## L'ADMR

L'ADMR RECRUTE  
N'hésitez pas à postuler !



L'ADMR vous propose sa gamme de services à la personne

### Gamme AUTONOMIE

Aide et accompagnement des séniors et des personnes en situation de handicap (Transport accompagné, téléassistance,...)

### Gamme DOMICILE

Ménage, repassage, préparation des repas, courses, déplacements,...

### Gamme FAMILLE

Garde d'enfants, soutien aux familles

Selon vos aspirations et vos disponibilités, venez renforcer notre équipe de bénévoles !

Contact :  
ADMR BRESSE REVERMONT  
Place de la Mairie  
01370 Saint-Etienne-du-Bois

Un service de proximité au coeur de l'humain

Tel: 04.74.25.85.37  
E-mail : asaintetienne@fede01.admr.org

50% DE REDUCTION OU DE CREDIT D'IMPÔT\*

\*Article 109 bis de la loi de finances pour 2011

## Programme des Rencontres de l'ADMR BRESSE-REVERMONT Décembre 2017 - Mai 2018

	Dates	Lieux
Dansons et chantons tous ensemble	5 décembre	Pirajoux
Réviser son code de la route	9 janvier	Saint-Étienne-du-Bois
Comment adapter son logement simplement ?	23 janvier	Verjon
Yoga du rire	6 février	Foyer des mousserons
Sophrologie	27 février	foyer logement Marboz
Savoir prendre un petit déjeuner équilibré	13 mars à 15 h	Coligny
Améliorer la qualité de son sommeil	27 mars	Bény
Utiliser le tactile (tablette ou téléphone portable)	24 avril	Beaupont
Gym douce	15 mai	Meillonas (château)
Activité physique avec l'âge	29 mai	Chevignat

## ADAPA



L'aide à domicile pour tous

### L'ADAPA,

au service des plus fragiles depuis près de 60 ans sur tout le département de l'Ain à travers :

- ◆ L'Aide à la personne
- ◆ L'Aide et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
- ◆ Et d'autres services encore...

### Les +

Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins

### A la une !

### Prévention & Animation

Prévenir...pour mieux vivre & bien vieillir

Une réponse novatrice aux besoins des séniors à travers nos

Ateliers Prévention & Animation





## Le CLIC



**Centre local d'information et de coordination**, est un service **GRATUIT** pour les personnes âgées de + 60 ans, leurs familles et entourage, ainsi que pour les professionnels, les élus et les bénévoles.

**Le CLIC des PAYS de BRESSE** situé à Saint-Trivier-de-Courtes est porté par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) depuis le 1er janvier 2017, et géré en entente avec la Communauté de communes Bresse et Saône, et celle de la Veyle.

Tout comme 68 autres communes, la vôtre rentre dans le rayon d'action du **CLIC des PAYS de BRESSE** et permet à ses habitants de bénéficier des diverses informations pour l'amélioration de leur quotidien : les offres de soins, les services permettant le maintien à domicile, l'accès aux droits...

Le service les accompagne dans la constitution des dossiers de différentes aides existantes. De manière plus ponctuelle, il aborde aussi la question des structures d'accueil dans le cas

**Etre fort, C'est demander de l'aide !  
Demander de l'aide, C'est être fort !**

où le maintien à domicile n'est plus possible.

Dans le cadre de sa mission de prévention et d'accompagnement, **le CLIC des PAYS de BRESSE** planifie des actions de prévention. Les thèmes abordés sous différentes formes (conférence, ciné-débat, ateliers, échanges intergénérationnels) sont variés et accessibles à tous : mémoire, audition, prévention des chutes, alimentation, nouvelles technologies, patrimoine et succession, conduite automobile...

**Les demandes peuvent être traitées :**  
**par téléphone**  
**au 04 74 30 78 24 du lundi au vendredi**  
 (possibilité de laisser un message pour rappel)  
**lors d'un entretien**  
**au CLIC des PAYS de BRESSE,**  
**58, route de Chalon**  
**01560 Saint-Trivier-de-Courtes**  
**sur rendez-vous en permanence**  
**(possible sur Coligny, Montrevel en Bresse,**  
**Pont de Vaux, Pont de Veyle)**  
**contact@clicdespaysdebresse.org**

## Association RePAS



L'association RePAS, dont les bureaux sont situés sur la commune de Saint Etienne du Bois (70, Allée des Écoliers) a été créée il y a de nombreuses années dans le but de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées lorsqu'elles n'ont pas la possibilité de s'alimenter dans de bonnes conditions.

Le portage est effectué en liaison froide (repas à faire réchauffer) par une soixantaine de bénévoles sur 13 communes environnantes : Beaupont, Bénvy, Coligny, Courmangoux, Domsure, Marboz, Meillonas, Pirajoux, Salavre, Saint Etienne du Bois, Val-Revermont (Treffort, Cuisiat, Pressiat), Verjon et Villemotier.

Les repas préparés par le restaurant « La Maison des Pays de l'Ain » sont distribués le lundi (repas du lundi et mardi), mercredi (repas du mercredi et jeudi) et vendredi (repas du vendredi, samedi et dimanche).

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat de l'Association le**  
**lundi, mardi, mercredi et vendredi matin de**  
**8h45 à 11h30**  
**Tél. : 04 74 25 85 86**  
**Adresse mail : asso.repas@orange.fr**  
**Beaupont : Christine Vandemaëlle**  
**Tél. 04 74 22 50 16**  
**Domsure : Isabelle Papin Tél. 04 74 51 28 23**  
**(répondeur)**

## Le téléthon

Le deuxième marathon du Téléthon s'est déroulé le samedi 9 décembre.

Cette année, la course est partie de Salavre et a parcouru les huit autres communes de l'ancien canton de Coligny. Les coureurs ont pu faire une halte de quelques minutes sur le terrain stabilisé de Domsure, en début d'après-midi, où un petit ravitaillement les attendait.

La course est gratuite et ouverte à toute personne, pouvant choisir de faire une partie ou la totalité du parcours. Il n'y a pas de conditions, pas de classement ni de récompense, le but est que chacun, coureur ou spectateur, dépose quelque chose dans l'urne qui suivra chaque étape pour en faire don au Téléthon.

L'an dernier nous avons remis **1 100 €**. Cette année, notre participation s'élève à **1 390 €**.



## Raphaël Ferthet

Raphael Ferthet a remporté la 1<sup>ère</sup> place du Concours du meilleur apprenti boucher de la Région Bourgogne-Franche-Comté à Vesoul.

Il a donc été qualifié pour le Concours du meilleur apprenti boucher national qui s'est déroulé à Auxerre. Il a terminé à la 8<sup>e</sup> place sur 26 participants. C'était les 2 et 3 avril 2017.

**Félicitations à Raphaël**



1<sup>ère</sup> place à Vesoul



8<sup>ème</sup> place à Auxerre

## Gravure au monument aux morts

2018 marque le centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Domsure comptait 832 habitants au recensement de 1911. 41 ont sacrifié leur vie pour défendre nos libertés. Un monument a été érigé en leur mémoire en 1920. 40 noms ont été gravés. Emile Morel est le quarante et unième. Il est mort le 5 février 1922, à Berck sur Mer, à l'hôpital militaire qui le soignait pour ses blessures de guerre. Son

MOREL Emile  
5 Février 1922

nom n'avait toujours pas été rajouté. C'est chose faite depuis octobre dernier. Emile Morel habitait La Richardière, il avait tout juste 22 ans. Il laissa derrière lui sa femme, Julie, et deux petites filles de 18 mois et 3 ans.

## La course des tracteurs-tondeuses

C'est un trio domsurois qui a remporté le trophée de la première équipe locale lors de la course de tracteurs tondeuses du 24 septembre 2017 à Beaupont.

Durant 3 heures, l'équipe n°7 a effectué 123 tours sur son tracteur rouge malgré quelques ennuis mécaniques.

L'équipage termine 5<sup>ème</sup> au classement général, belle performance pour une première participation.

Il nous donne déjà rendez-vous en 2018 avec, on l'espère, d'autres participants domsurois.



« Team » de Domsure Jean-Paul, Jérôme et Lilian... premiers locaux



### Mémoire du 18 juin 1944

Le 18 juin 1944, un acte atroce et barbare a été perpétré par les Allemands sur notre commune. De moins en moins de personnes connaissent cette histoire de 73 ans. Nombreux sont ceux qui passent chaque jour devant le monument érigé en souvenir, sans connaître l'évènement. Les années passent, les souvenirs et les paroles s'envolent...

Il était devenu important de retracer l'histoire de ce jour, en savoir un peu plus sur les victimes, et surtout l'écrire. Quelques personnes peuvent encore témoigner. Mais n'oublions pas que ceux qui ont 80 ans aujourd'hui n'avaient que 5 ou 10 ans à l'époque, avec leur regard d'enfant. Les jeunes adultes ont plus de 90 ans, et ils sont de moins en moins nombreux pour se souvenir. Quant aux autres adultes, ils nous ont quittés depuis longtemps déjà.

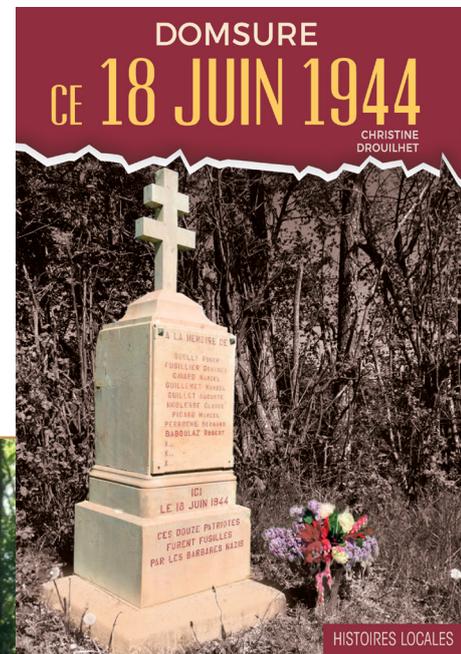
Le massacre avait fait 12 victimes le long du Chemin de Messe. Huit d'entre elles ont été reconnues dans les semaines ou les mois qui ont suivi. Il a fallu attendre plusieurs années pour identifier le neuvième corps. Tous étaient d'actifs résistants, et étaient passés par la prison de Lons le Saunier. Mais il manque toujours trois noms. L'un d'eux avait la jambe gauche sectionnée au niveau de la cheville. C'était un signe de reconnaissance fort. Pourquoi son corps n'a pas été réclamé ? Était-il étranger à la région, ou au pays ?

Christine Drouilhet est retournée sur la trace des familles des victimes, et a écrit un petit document. Mais de très nombreuses questions sont encore sans réponse.

Ce 18 juin 2017 a été l'occasion de rencontrer les familles autour d'un repas « Chez Nathaly ». L'après-midi a été consacré à la cérémonie commémorative au monument principal. Ensuite, tout le monde est allé se recueillir sur le site de la tragédie, le long du chemin de messe, au pied de la petite stèle. Beaucoup ne connaissaient pas ce lieu isolé. Puis, le livret a été remis à chacune des familles et aux différentes personnes qui ont apporté leur précieux témoignage.

**Ce livret est aujourd'hui épuisé.  
Mais vous pouvez le télécharger sur la page d'accueil du site internet de la commune : [domsure.fr](http://domsure.fr)**

Recueillement devant la petite stèle



HISTOIRES LOCALES

## Fête du village (par Marie Debeux)

Ce fut pendant les années qui suivirent la Révolution que s'établit peu à peu l'usage de la vogue du premier dimanche de mai. Les réunions folles et tumultueuses avaient été nombreuses pendant les mauvais jours. Des intérêts de cabarets tentèrent d'en conserver une au sortir de l'hiver. Peu nombreuses d'abord, ces réunions attirent bientôt la jeunesse des paroisses voisines et finirent par faire oublier entièrement la fête du Saint Patron de la paroisse. M. Mayet, curé de Domsure,

en 1816, s'éleva énergiquement contre cette vogue et essaya, mais sans succès, de la faire reporter au dimanche après le 9 novembre, jour de la fête de Saint Théodore, patron de la paroisse.

La fête religieuse a été maintenue à cette date, mais les divertissements et réjouissances du premier dimanche de mai n'ont pas été supprimés.

## Histoire de la téléphonie

Vous attendez la fibre optique ? D'autres attendaient le téléphone...

Dès 1902, la commune obtient l'accord au rattachement au 2<sup>o</sup> réseau téléphonique. Mais en 1903, finalement, le conseil municipal constate « que la population est très éparsée et ne compte à peu près que des cultivateurs, qu'elle aurait rarement besoin de recourir au mode de communication téléphonique ; que les charges qui incomberaient à la commune semblaient en trop grande disproportion avec les avantages qu'elle pourrait en retirer ». La commune préfère renoncer au projet. Après d'autres accords, puis refus, Domsure sera finalement rattaché au 5<sup>ème</sup> réseau téléphonique en 1921. La cabine se fera chez M. Revel, habitant la maison des marguilliers (démolie en 1994, pour construire les pavillons locatifs, Impasse de l'abbé Culas). M. Revel assure le service jusqu'en 1942. La cabine téléphonique sera alors transférée au domicile de Mlle Burtin jusqu'en 1984. Une cabine téléphonique a été installée à Rivet en 1952 chez André Bouilloux, et en 1954 au Villard chez Armand Guillet. La mairie s'est vue équipée en 1953.

Pour téléphoner, à cette époque-là, il fallait se rendre à la cabine téléphonique, puis attendre éventuellement son tour. Le ou la gérant(e) appelait la centrale téléphonique

de Bourg et demandait un correspondant. L'opératrice de la centrale établissait la connexion lorsqu'un circuit était libre. Le client parlait alors à son correspondant. Mais pour ceux qui étaient récalcitrants devant cet outil moderne, le gérant pouvait parler à leur place. Cela nécessitait un peu de temps, ceux qui avaient une petite activité professionnelle (puis les autres) souhaitaient avoir le téléphone chez eux. Les premiers à en faire la demande devaient payer les poteaux et la ligne !

Mais en 1975, il peine à arriver dans les maisons. Les maires de Beaupont et Domsure constataient que leurs communes respectives se dépeuplaient et étaient soucieux du mieux vivre de leurs administrés dans ce milieu rural...

Malheureusement, l'automatisation du groupement téléphonique de Bourg n'était pas prévue avant 1978. Pour Beaupont et Domsure, sur 60 demandes en instance, seuls 9 seraient assurées, et seulement sur Domsure. Le réseau de câbles de distribution étant saturé, Beaupont et les autres attendront 1978 !

## Domsure et les fleurs ? Une histoire d'amour de plus de 40 ans ...

Le travail du comité de fleurissement a été récompensé cette l'année par l'obtention du diplôme d'honneur du 1<sup>er</sup> prix de La Route Fleurie de la Haute-Bresse. En 1975, Domsure avait déjà été récompensé en recevant le 5<sup>ème</sup> prix départemental ; c'était la naissance de « Rivet Fleuri ». D'autres diplômes ont suivi

au palmarès de La Route Fleurie de la Haute-Bresse en 1986, 1987, et plus récemment, depuis 2014. Le comité a fait parti de « l'association touristique du Revermont » dès 2004, puis de « La Route Fleurie de la Haute-Bresse » depuis 2009.



# LISTE DES ENTREPRISES LOCALES

Domsure, c'est 486 habitants, et plus de 30 entreprises...

La commune accueille de nombreuses entreprises dont vous trouverez ci-dessous leurs coordonnées ainsi que leurs domaines d'activités. Cette liste est établie selon les données connues en mairie. Si un oubli a été fait, nous vous demandons de bien vouloir vous faire connaître en mairie.

Nom	Domaine d'activité	Coordonnées
Atelier du Villard	Fabrication de lunettes	565, Route du Villard 04 74 42 37 27
David Pernin	Montage de pneus	565, Route du Villard 07 60 36 30 68
Virginie Burg	Infirmière libérale	Place de l'Eglise 06 63 84 57 35
Marilyn Coiffure	Coiffeuse	370, Route du Villard 07 86 88 33 03
Plafond Design	Pose de plafonds	Impasse Lacroix 04 74 42 98 01 / 06 65 11 83 83
Domotique RJ	Electricité générale	743 Route des Luzy 06 14 85 11 38
Diététique France	Compléments alimentaires	314, Route de Leschaux 04 74 47 96 45 / 06 66 13 11 66
Delay Moiraud	Paysagiste	49, Impasse des Noyers 04 74 51 27 41
ArbanDesbordes Electricité	Electricité, plomberie	344 C, Route de Grosset 04 74 51 16 24
Chez Nathaly	Bar Restaurant	1, Route de Coligny 04 74 51 26 37
Domaine de la Rochère	Restaurant	90, Impasse Lacroix 04 74 51 24 97 contact@domaine-delarochere.com
EURAUTO 2000	Carrosserie peinture	166, Impasse d'Asnière 04 74 51 23 83
Le rucher des Nymphes	Apiculteur	11 A, Route de la Gazagne 06 77 33 36 08
Dok Prod Informatique	Informatique	04 74 45 19 47 fredericgilbert@dokprod.eu
Masson Olivier	Création site web	412, Route du Villard 04 74 52 18 90

# LISTE DES ENTREPRISES LOCALES

Nom	Domaine d'activité	Coordonnées
Benoit Calvetti BTPBC	Travaux mini pelle	20, Route de la Charme 06 58 27 85 84
Anayork	Pension chiens / chats	123, Impasse de la Fromentière 03 84 48 74 61 sandrine.beaufils563@orange.fr
Sandra Beaufiles	Accueil adultes handicapés / personnes âgés	123, Impasse de la Fromentière 03 84 48 74 61 sandrine.beaufils563@orange.fr
SCIRPE	Traitement des eaux usées	441 A, Route du Villard 09 71 21 45 00
Christophe Maze	Maçonnerie, plâtrerie	34, Impasse, du 18 juin 1944 06 10 04 51 70
Ain Services Piscines	Construction entretien de piscines	133 Route de Saint Amour 04 74 23 17 48 / 06 66 20 20 11
La Belle Bresse	Gîte	386, Route de Grosset 06 88 55 19 72 contact@labellebresse.fr
Pierryle de Domsure	Gîte du château	55 Route de Coligny 06 19 46 51 23 domsure@wanadoo.fr
Régine Manin	Fabrication / vente des condiments secs et épices	67, Impasse du Nigda 06 09 80 14 04
Nelly Rivière	Elevage et fabrication de fromages de chèvres, vente directe	Ferme des Boitoux 06 01 08 27 15
GAEC Champ Lotte	Elevage de vaches laitières, céréales	248 B, Route du Villard 04 74 55 19 15
GAEC des Cours	Elevage de vaches laitières, porcs, céréales	454, Route de Coligny 04 74 51 23 16
GAEC de Montoux	Elevage de vaches laitières, céréales	822, Route de Montoux 04 74 51 20 78
SCEA Robin	Elevage de porcs et chèvres, vente directe, céréales, méthaniseur	1125 B, Route de La Richardière 04 74 51 21 65
GAEC du Miroton	Elevage bovins viande, poulets label, céréales, vente directe	320 B, Impasse du Miroton 06 89 86 06 28 earldumiroton@hotmail.fr
La ferme Fantazy	Elevage de chevaux et chèvres, vente directe	1304 B, Route de la Plume 04 74 25 88 10 / 06 16 17 22 40 fantazy.arabians@hotmail.fr

**Soutenez nos entreprises locales !**

# CALENDRIER DES FÊTES

JANVIER	DIMANCHE 14	Assemblée Générale - Société de Pêche - à Beaupont - 9h30 Repas amical - 12h30 - « CHEZ NATHALY »
	VENDREDI 19	Réunion Inter-Sociétés - à Beaupont - 20h
	SAMEDI 20	Vœux de la municipalité à Domsure - 17h30 Spectacle gratuit - Comité des Fêtes - à Domsure - 20h
	MARDI 23	Don du Sang - à Coligny de 15h30 à 19h
	SAMEDI 27	Tirage tombola - Boum juniors - Sou des Ecoles & garderie périscolaire - à Domsure
FEVRIER	VENDREDI 2	Challenge cantonal de courses pédestres - à Villemotier - 18h30
	SAMEDI 3	Repas - Société de Chasse de Beaupont - à Domsure - 12h
	VENDREDI 9	Assemblée Générale Amicale Pompiers - à Beaupont - 20h
	VENDREDI 16	Assemblée Générale Amicale Donneurs de Sang - à Beaupont - 19h
	SAMEDI 24	Banquet des Classes Beaupont /Domsure - à Domsure - 12h
MARS	SAMEDI 3	Crêpes - Conscrits - à Domsure Vente boudin - Comité des Fêtes de Beaupont - à Beaupont 9h à 13h Vente civier - Comité de Fleurissement de Beaupont - à Beaupont de 9h à 13h
	SAMEDI 17	Journée conviviale entretien matériel Inter-Sociétés - à Beaupont
	DIMANCHE 18	Assemblée Générale et cérémonie - Anciens Combattants - à Domsure Cérémonie du Souvenir - Anciens Combattants - à Beaupont
	SAMEDI 24	Repas - Société de Chasse de Domsure - à Domsure - 12h Carnaval pour tous les enfants : défilé, crêpes et vin chaud à Beaupont - 16h
	MARDI 27	Don du Sang - à Coligny de 15h30 à 19h
AVRIL	DIMANCHE 1 <sup>er</sup>	Vente de tartes - restaurant Scolaire - à Domsure (Pâques)
	SAMEDI 7	Repas des Anciens à Domsure - offert par le CCAS - 12h00 « LA ROCHERE »
	DIMANCHE 8	Vide-greniers - Sou des Ecoles - à Beaupont
	SAMEDI 21	Banquet et bal des conscrits - à Domsure
MAI	MARDI 1 <sup>er</sup>	Petit jardin - Restaurant Scolaire - à Beaupont
	MARDI 8	Cérémonies du Souvenir - Anciens Combattants Beaupont / Domsure/ Pirajoux Banquet des Anciens Combattants - à Domsure
	SAMEDI 26	Fête patronale de Domsure : Course cycliste, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal
	DIMANCHE 27	Fête patronale de Domsure : Fête du bonbon avec attractions diverses
JUIN	MARDI 5	Don du Sang - à Coligny de 15h30 à 19h
	VENDREDI 15	Assemblée Générale - Comité des Fêtes de Domsure - à Domsure
	SAMEDI 16	Concours de pêche amical l'après-midi et repas bréchets en soirée - Société de Pêche - à Beaupont
	LUNDI 18	Cérémonie du souvenir au monument des fusillés à « Villeneuve » - à Domsure - 15h
	SAMEDI 30	Fête de l'Ecole - à Beaupont Repas à midi - Restaurant Scolaire - à Beaupont

# CALENDRIER DES FÊTES

JUILLET	SAMEDI 7	Repas interne des Pompiers - à Beaupont
	SAMEDI 14	Courses nature et randonnée pédestre - Soirée barbecue - Comité des fêtes - Domsure
	DIMANCHE 15	Vide-greniers - Comité des fêtes - Domsure
AOÛT	VENDREDI 3	Fête patronale de Beaupont
	SAMEDI 4	Fête patronale de Beaupont
	DIMANCHE 5	Fête patronale de Beaupont
	LUNDI 6	Fête patronale de Beaupont
	MARDI 21	Don du Sang - à Coligny de 15h30 à 19h
	SAMEDI 25	Soirée « Poulets de Bresse » - Amicale des Pompiers - à Beaupont
SEPTEMBRE	SAMEDI 1 <sup>er</sup>	Assemblée Générale - Mosaïque - à Domsure
	SAMEDI 8	Repas des Anciens à Beaupont - offert par le CCAS
	VENDREDI 14	Assemblées Générales - Restaurant Scolaire, Sou des Ecoles, Garderie Périscolaire - à Domsure
	DIMANCHE 23	Enduro tracteur-tondeuse - Comité des Fêtes - à Beaupont 14h à 17h
OCTOBRE	SAMEDI 6	Soirée théâtre - Bibliothèque - à Beaupont
	SAMEDI 20	Tartiflette (à emporter) - Sou des Ecoles - à Beaupont
	MARDI 30	Don du Sang - à Coligny de 15h30 à 19h
	SAMEDI 27	Concours de pétanque du Sou des Ecoles à Romans.
NOVEMBRE	SAMEDI 3	Banquet des Pompiers - à Domsure « LA ROCHERE »
	DIMANCHE 11	Cérémonie du Souvenir - Anciens Combattants- à Beaupont et Domsure Remise de dictionnaires aux élèves de CM1 - à Domsure
	SAMEDI 17	Repas interne - Comité de Fleurissement de Beaupont - à Beaupont
	DIMANCHE 25	Foire aux Jouets - Garderie Périscolaire « Les P'tits BeauDoms » à Domsure
DÉC.	SAMEDI 8	Soirée illuminations au profit du Téléthon - à Beaupont – Marathon du Téléthon (courses à pieds/accompagnement vélos)
	SAMEDI 15	Repas de Noël - Club Loisirs et Amitiés - à Domsure « LA ROCHERE » Tirage tombola - Comité Fleurissement de Beaupont - à Beaupont

ÉLABORATION DU CALENDRIER DES FÊTES 2019 :  
DIMANCHE 7 OCTOBRE 2018 À 10H - MAIRIE DE Domsure



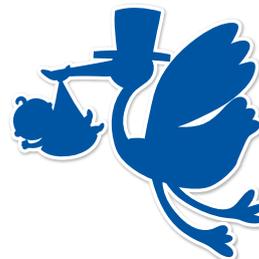
## Naissances

Anna, Ghjuliana, Rio Fournier De Torres née le 24 janvier 2017  
de Marie-Jeanne De Torres et Marc Fournier

Lélio, Lucien, Emile Ponthus né le 15 février 2017  
d'Elodie Gaillot et Alexandre Ponthus

Alix Godin né le 30 juillet 2017  
de Charlotte Todeschini et Benoît Godin

Robin, Arnaud Feniet, né le 7 décembre  
de Tiffany Da Costa et Emilien Feniet

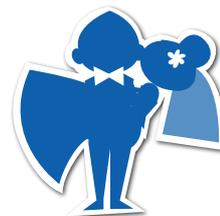


## Mariages

Marie-Jeanne De Torres et Thomas Fournier le 08 juillet 2017

Aurore Bouilly et Loïc Meunier le 19 août 2017

Laetitia Michel et Quentin Ruez le 26 août 2017



## Décès

Anna Henriette Marthe Jaillet, épouse Cabut,  
née le 31 mars 1931, décédée le 22 janvier 2017

Aimé René Michel,  
né le 16 mars 1929, décédé le 07 mars 2017

Georges Burtin  
né le 27 août 1936, décédé le 04 mai 2017

Sylvain Henri Hubert Joly,  
né le 31 janvier 1936, décédé le 07 mai 2017

Hélène Suzanne Marie Puthet, épouse Billet,  
née le 07 avril 1924, décédée le 10 mai 2017

Marie, Louise, Félicie Prélot, épouse Germain,  
née le 25 décembre 1920, décédée le 22 juin 2017

# PHOTO MYSTÈRE

Vous avez certainement reconnu ce lieu.  
Mais savez-vous à quoi il ressemblait il y a  
150 ou 200 ans ?



La réponse vous sera donnée lors des vœux du maire,  
le samedi 20 janvier 2017 à 17h30, à la salle des fêtes.

# à VIVRE DOMSURE

